

COMMUNE DE FAOUG



CONSEIL COMMUNAL

Faug, le 19 mars 2024

EXTRAIT
du procès-verbal de la séance du
Conseil communal du
Mardi 19 mars 2024

Le Conseil communal de Faoug a

- Vu le Préavis Municipal n° 01 / 2024 : **Travaux de réfection du bloc locatif communal**
- Ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission du PACom chargées d'étudier ce préavis
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

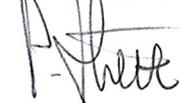
Décide

- D'accepter le préavis « **Travaux de réfection du bloc locatif communal** » à l'unanimité

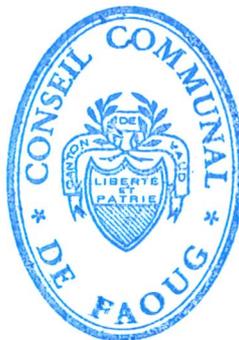
Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Faoug le mardi 19 mars 2024.

Au nom du Conseil communal

Le Président



Patrick Thévoz



La Secrétaire



Vanessa Fenevrolles

COMMUNE DE FAOUG



CONSEIL COMMUNAL

Faug, le 19 mars 2024

EXTRAIT
du procès-verbal de la séance du
Conseil communal du
Mardi 19 mars 2024

Le Conseil communal de Faoug a

- Vu le **Préavis municipal n° 02 / 2024 : Doublement des pompes STAP (ancienne STEP + Vouats)**
- Oui le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier ce préavis
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

- D'accepter le préavis « **Doublement des pompes STAP (ancienne STEP + Vouats)** » à la majorité (1 abstention).

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Faoug le mardi 19 mars 2024.

Au nom du Conseil communal

Le Président

Patrick Thévoz



La Secrétaire

Vanessa Feneyrolles

COMMUNE DE FAOUG



CONSEIL COMMUNAL

Faug, le 19 mars 2024

EXTRAIT
du procès-verbal de la séance du
Conseil communal du
Mardi 19 mars 2024

Préavis municipal

Le Conseil communal de Faoug a

- Vu le **Préavis Municipal n° 03 / 2024 : Crédit d'étude pour le raccordement à l'ABV**
- Ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission « Eau potable » chargées d'étudier ce préavis
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

- D'accepter le préavis « **Crédit d'étude pour le raccordement à l'ABV** » à la majorité (2 abstentions).

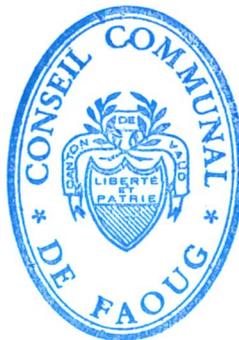
Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Faoug le mardi 19 mars 2024.

Au nom du Conseil communal

Le Président



Patrick Thévoz



La Secrétaire



Vanessa Feneyrolles